

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_041

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS
BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE
2022**

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTA SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Mathias LAVOLE à Bertrand PICHON-MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTA SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,</p>
---	---

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMpte ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET STATION SERVICE				
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION EXPLOITATION	913 084.94 €	929 378.45 €	16 293.51 €
	SECTION INVESTISSEMENT	18 955.34 €	19 198.34 €	243.00 €
REPORTS	Report en section d'exploitation	0.00 €	90 428.05 €	90 428.05 €
	Report en section d'investissement	4 820.57 €	0.00 €	4 820.57 €
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)		936 860.85 €	1 039 004.84 €	102 143.99 €
RESTES A REALISER		0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION EXPLOITATION	913 084.94 €	1 019 806.50 €	106 721.56 €
	SECTION INVESTISSEMENT	23 775.91 €	19 198.34 €	4 577.57 €
TOTAL CUMULE		936 860.85 €	1 039 004.84 €	
EXCEDENT			102 143.99 €	

AFFECTATION DES RESULTATS						
	CC CŒUR DE CHARTREUSE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	BUDGET STATION SERVICE	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
	REPORT RESULTAT 2021					
			Depenses	0.00 €	0.00 €	4 577.57 €
INVESTISSEMENT		243.00 €				
			Recettes	0.00 €		106 721.56 €
EXPLOITATION		16 293.51 €				

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-R1	affectation investissement	4 577.57 €
0 01-D1	reprise résultat inv	4 577.57 €
0 02-RF	reprise exploitation	102 143.99 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 038-200040111-20230404-23_041-BF

S²LOW

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 27 mars 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT

